

École de Musique et de Danse

ArtHuss

2 avenue de Lattre de Tassigny

68920 Wintzenheim

☎ 06.33.22.95.06

emdwintz@gmail.com

www.emdwintz.fr



RENTREE 2017

- Les cours auront lieu du **Lundi 18 septembre 2017 au Samedi 23 juin 2018**
- **Permanences** pour les inscriptions, paiements et renseignements :

Mercredi 13 septembre de 14h à 19h
Jeudi 14 et vendredi 15 de 17h à 19h30
Samedi 16 septembre de 9h à 12h

Sa vocation :

L'École de Musique et de Danse de Wintzenheim accueille les enfants dès 3 ans, les adolescents et adultes de tous âges.

Elle a pour but d'offrir un enseignement de qualité adapté au projet de l'élève, à ses intérêts et à son rythme d'apprentissage.

- **Rencontre avec le directeur** pendant l'année scolaire :
sur rendez-vous au **06.33.22.95.06**
- **Règlement intérieur et règlement des études** : les règlements sont affichés à l'école de musique.
- **Harmonie** : en accord avec la commune, les instrumentistes (vents et percussions) souhaitant faire partie de l'Harmonie pourront bénéficier d'un tarif réduit (se renseigner auprès du directeur pour les tarifs).
- **Ensembles musicaux** : orchestre cordes et vents, ensembles de flûtes à bec, de guitares, atelier musiques actuelles, ensemble des jeunes vents, ensemble de trombones, ensemble de violoncelles ... sont des compléments gratuits pour les élèves suivant un cours d'instrument au sein de l'école.
Ces ensembles recrutent. Demandez aux professeurs d'instrument.
- **Contrôles et évaluations** : à l'intérieur de chaque cycle (3 à 5 ans de pratique musicale), l'évaluation se fera en interne. La confrontation avec un public ou un jury est un élément important à la formation du musicien.
Chaque fin de cycle est évaluée et validée au niveau départemental.

Il est important que le travail individuel de l'instrumentiste trouve son aboutissement dans les auditions et dans la pratique en groupe.

Si l'objectif de l'élève est d'atteindre les éléments nécessaires pour une pratique musicale autonome, l'école de musique et de Danse de Wintzenheim a pour but d'offrir un enseignement de qualité adapté au projet et au plaisir de chaque élève.

- **Eveil musical (Jézabel Ritz - de Surmont):**

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Lundi 16h45-17h45	Lundi 15h45-16h45	Lundi 17h45-18h45

- **Formation Musicale (FM) : Partie intégrante du cursus, ce cours est obligatoire.**

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
1 ^{er} cycle	Mercredi 15h-16h	Mercredi 13h-14h	Mercredi 14h-15h	Lundi 16h15-17h15
2 ^{ème} cycle	Lundi 17h15-18h15	Mercredi 17h-18h	Lundi 18h15-19h15	
Adultes	Lundi 19h15-20h15	1 ^{ère} cycle (FM appliquée) - Mercredi 14h-15h		

- **Danse (Philippe Vallotton) :**

- Danse Classique débutant - Jeudi de 17h30 à 18h30
- Modern'jazz - Jeudi de 18h30 à 19h30
- Eveil danse : (3-4-5 ans) – Vendredi de 16h30 à 17h15
- Initiation danse : (5-7 ans) - Vendredi de 17h15 à 18h15
- Danse Classique avancé - Vendredi de 18h15 à 19h30
- Danse adulte - samedi de 10h30 à 12h.

- **CHŒUR d'ENFANTS - Mercredi de 16h à 16h45**

- **Cours d'instrument :**

Rencontre avec les professeurs OBLIGATOIRE, pour fixer les horaires des cours individuels :

DISCIPLINE	Date de réunion de rentrée	Jour d'enseignement
VENTS		
Clarinete : M. RITZ	Jeudi 14 septembre à 18h30	Jeudi
Flûte à bec : Mme MENEGOZ	Jeudi 14 septembre à 18h30	Lundi, vendredi, samedi
Flûte traversière : M. LOZANO	Jeudi 14 septembre à 19h	Mardi
Saxophone : M. COUTELIN	Jeudi 14 septembre à 19h	Mardi, selon les élèves
Euphonium et tuba : J. MURSCHEL	Prendra contact avec les élèves (06.84.35.41.31)	Vendredi, selon les élèves
Trombone : M. RITZ	Jeudi 14 septembre à 18h	Mardi, mercredi, samedi
Trompette : A. FRITSCH	Jeudi 14 septembre à 17h30	Jeudi
Cor : D. THIEMONGE	Prendra contact avec les élèves (06.87.80.72.20)	Lundi
CORDES ET CHANT		
Musiques actuelles : S. LAVALLEE	Mercredi 13 septembre à 14h	Selon les élèves
Guitare classique : M. LIESENFELD	Prendra contact avec les élèves (06.19.72.00.63)	Mercredi
Guitare classique : Mme MACQUET	Mercredi 13 septembre à 18h30	Mercredi
Guitare : M. LAUTH	Mercredi 13 septembre à 18h	Mardi et mercredi
Harpe : Mme GARY	Mercredi 13 septembre à 19h	Selon les élèves
Violon : Mme JONCHERAY-KUIPERS	Mercredi 13 septembre à 14h	Lundi et mercredi
Violoncelle : M. KOZLIK	Prendra contact avec les élèves (06.47.36.24.37)	Lundi
Chant lyrique : Mme OUGIER	Jeudi 14 septembre à 18h30	Tous les jours
PERCUSSIONS ET PIANO		
Batterie : M. ZORANIC	Vendredi 15 septembre à 19h	Jeudi, mercredi
Percussions : Mme KONDO-BILLE	Vendredi 15 septembre à 17h	Vendredi
Piano : Mme PERRIN	Prendra contact avec les élèves (06.72.02.17.48)	Mardi, mercredi
Piano : M. ROTH	Vendredi 15 septembre à 18h	Lundi
Piano : Mme VOGEL	Vendredi 15 septembre à 18h30	Samedi

Le montant de l'écolage est adopté chaque année par le CA, sur proposition du bureau. Ce montant est payable **par virement mensuel**, ou en trois chèques lors de l'inscription (entre le 13 et le 16 septembre 2017).

L'inscription devient définitive après paiement de l'adhésion de 15€ par famille pour l'année scolaire, ainsi que la preuve de la mise en place du virement mensuel ou le dépôt des 3 chèques de l'écolage pour l'année à venir (encaissements les 16/10/2017, le 15/01/2018 et le 16/04/2018).

Tout trimestre entamé est dû. Toute demande de démission d'élève en cours d'année doit être signalée à la direction au minimum 2 semaines avant la fin du trimestre en cours.

Nous vous prions de valider l'inscription lors de la rencontre avec le professeur d'instrument le jour même.

Tarifs trimestriels 2017/2018

COTISATION ANNUELLE PAR FAMILLE 15€

DANSE

Cours	Intitulé	TARIF TRIMESTRIEL *	Mensuel sur 9 mois d'octobre à juin
A	Eveil danse	75€	25€
B, C et D	Initiation danse, classique débutant et modern'jazz	100€	33€40
E	Classique avancé	125	41€70
F	Danse adulte	125€	41€70

MUSIQUE

Cours	Intitulé	TARIF TRIMESTRIEL *	Mensuel sur 9 mois d'octobre à juin
1	Eveil musical (1h par semaine)	120€	40€
2	Découverte (20 mn d'instrument + 1h d'éveil par semaine)	162€	54€
3	30 mn d'instrument/chant + 1h de formation musicale par semaine	240€	80€
4	45 mn d'instrument/chant + 1h de formation musicale par semaine	360€	120€
5	Uniquement pratique collective (1h par semaine ** - <i>musiques actuelles, ensembles, chœur d'enfants, chœur de femmes,...</i>	30€	10€
	Convention Harmonie	- 140€	
	Convention harmonie des jeunes	- 70€	

- *
- Une déduction de 10% est appliquée sur le total de la facture pour 2 activités.
 - Une déduction de 15% est appliquée sur le total de la facture pour 3 activités.
 - Une déduction de 20% est appliquée sur le total de la facture pour 4 i activités.
 - Une déduction de 25% est appliquée sur le total de la facture à partir de 5 activités.
 - Pour les habitants de Wintzenheim, une déduction de 5% est à valoir sur le total de la facture.
 - Les cours faisant l'objet d'une convention, n'ouvrent pas droit à une déduction supplémentaire

**

- La pratique collective est gratuite pour les élèves de l'école.

Je soussigné : Rue :

Code postal : Commune :

Mèl : @

Tel : / / / Portable: / / /

Mode de règlement :

Chèque bancaire

Virement mensuel*

Chèque ANCV

Inscription(s)

1 ^{er} Enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Né le :	Né le :	Né le :
Instrument :	Instrument :	Instrument :
Niveau **:	Niveau :	Niveau :
Professeur :	Professeur :	Professeur :
Niveau Formation musicale :	Niveau Formation musicale :	Niveau Formation musicale :
Niveau Danse ***:	Niveau Danse :	Niveau Danse :
** Musique : 1. Eveil musical (3 à 6ans) 2. Découverte 3. Instrument/chant 30mn 4. Instrument/chant 45mn 5. Uniquement pratique collective		*** Danse : A. Eveil danse (3 à 6ans) B. Initiation C. Classique débutant D. Modern'jazz E. Classique avancé F. Adulte

Convention harmonie (réduction de 140€ par trimestre)

Convention ensemble des jeunes (réduction de 70€ par trimestre)

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise – je n'autorise pas, l'école de musique de Wintzenheim à photographier mon/mes enfants mineur(s) et/ou moi même ***:

A Wintzenheim, le

Signature précédée de la mention « **lu et approuvé** »
 (Des parents pour les moins de 18 ans)

*Virement d'octobre à juin en indiquant votre nom

*** Rayer la mention inutile

Les membres du Conseil d'Administration vous remercient de bien vouloir **privilégier les virements mensuels automatiques**, afin de leur faciliter les opérations de comptabilité et d'encaissement.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Cté	Devise
10278	03260	00017974740	73	EUR

CCM PFLIXBOURG

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8032	6000	0179	7474	073

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation

CCM PFLIXBOURG
2 RUE DU GENERAL CASTELNAU
68920 WINTZENHEIM
Tél : 08-20-80-98-69

Titulaire du compte (Account Owner)

ECOLE DE MUSIQUE
2 AV DE LATTRE DE TASSIGNY
68920 WINTZENHEIM

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Les 15 € d'adhésion à l'EMDW sont à régler séparément des virements.

Dépôt de chèques – Ecolage 2017-2018

Responsable légal :

Date d'encaissement	Titulaire du compte	Banque	Numéro de chèque	Montant
18/10/2017				
15/01/2018				
16/04/2018				

Les 15 € d'adhésion à l'EMDW sont à régler séparément ou bien inclus dans le 1^{er} chèque